



Maîtrisez les règles de fixation des prix

Objectifs de formation

- Comprendre les principes juridiques et économiques de la réglementation des prix.
- Appliquer les règles en vigueur pour fixer des prix en conformité avec la loi.
- Identifier les pratiques interdites et leurs conséquences.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les règles légales et économiques encadrant la fixation des prix pour

garantir leur conformité.

- Identifier les pratiques interdites et adopter des stratégies de prix éthiques et compétitives.

Durée : 01 jour - 07heures

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

Tarif Inter : 620 €

Dates :

Le 07 mai 2025

Prérequis

- Aucun

Public

- Salariés concernés par la fixation ou la gestion des prix (commerciaux, responsables de magasin, comptables, etc.)

Programme

Introduction générale à la réglementation des prix

- Définition et rôle de la réglementation des prix.
- Cadre légal en vigueur (Code de commerce, Code de la consommation, directives européennes).
- Autorités de contrôle (DGCCRF, Autorité de la concurrence).

Les règles de fixation des prix

- Liberté des prix : principes et limites.
- Cas des produits ou services soumis à prix réglementés (exemple : médicaments, énergie, etc.).
- Obligations d'information des consommateurs (étiquetage, affichage des prix).

Étude de cas pratiques

- Analyse d'exemples concrets de fixation des prix.
- Exercices sur les obligations d'affichage et de communication.

Les pratiques interdites et leurs sanctions

- Les pratiques anticoncurrentielles : ententes sur les prix, abus de position dominante.
- La pratique des prix abusivement bas ou élevés.
- Étude de jurisprudences et sanctions appliquées.

La dimension économique de la réglementation des prix

- Impact de la réglementation des prix sur la concurrence.
- Adaptation des stratégies commerciales dans le respect des règles.

Simulation et mise en pratique

- Simulation de cas où les participants doivent fixer des prix conformes à la réglementation.
- Échanges et retours sur les solutions proposées.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exercices d'applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l'issue de la formation
- Matériel : aucun

Financement

- OPCO sous conditions
 - Entreprise
 - Individuel
-

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l'entreprise
 - Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
 - Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
-